



Bilans annuels 2017-2018

des membres
du comité exécutif

Présentés à
l'assemblée générale annuelle
tenue le 5 juin 2018

Table des matières

Bilan du président	3
Bilan du secrétaire	7
Bilan du trésorier	9
Bilan de la vice-présidente aux relations de travail	11
Bilan de la vice-présidente aux affaires pédagogiques	15
Bilan de la vice-présidente à l'information	20

Note

Les bilans individuels présentés ont été rédigés par chacun-e de membres du comité exécutif. Toutefois, l'ensemble des bilans est endossé par le comité exécutif.

Bilan du président

Benoît Lacoursière (sciences sociales - politique)

Aucune année au Syndicat ne peut vraiment être qualifiée de calme. Aussi, si cette année a peut-être été moins « chargée » que par le passé, les membres du comité exécutif n'ont néanmoins pas chômé. Cette année a aussi été marquée par la transition. En effet, trois nouvelles recrues se sont jointes à l'exécutif suite au départ de Johanne et de Manon et à la scission du poste de secrétaire-trésorier. Je tiens ici d'emblée à souligner la grande qualité du travail d'Isabelle, Alexandre et Miguel qui se sont intégrés très rapidement à l'équipe. Il va sans dire qu'Ariane (qui changeait de poste) et Ann ont su démontrer leur expérience et leur grande compétence. Je ne peux passer sous silence la contribution exemplaire de Chantal à titre d'adjointe administrative. Pour ma part, j'ai tâché d'assumer mes fonctions de représentations générales du syndicat auprès des organisations de la CSN (CSN, CCMM, FNEEQ) et de la direction du Collège. Localement, en plus d'assumer la coordination de l'équipe, je me suis fait un devoir d'agir en soutien aux porteurs et porteuses de dossiers. J'ai également assumé la responsabilité des comités précarité et environnement du Syndicat.

Le plan de travail¹ du syndicat a, dans l'ensemble, été réalisé. Cependant, les discussions sur certains sujets avec la direction n'ont pas été aussi rapides que souhaité. Je ne reviens pas ici sur tous les éléments, mais sur ceux que j'estime plus importants.

À l'externe

Le Syndicat a été très actif à l'externe. Nous avons participé aux huit assemblées générales du Conseil central du Montréal-Métropolitain (CCMM-CSN) tenues jusqu'à maintenant. J'ai participé à trois réunions du Conseil fédéral de la CSN à titre de membre de la délégation du CCMM-CSN. J'ai aussi participé à deux réunions du comité de surveillance des finances du CCMM-CSN (après y avoir été élu en septembre 2017). Nous avons participé au Congrès de la FNEEQ ainsi qu'à deux réunions du Conseil fédéral. Nous avons également participé à sept réunions du regroupement cégep. J'ai, pour ma part, participé à six réunions du Bureau fédéral de la FNEEQ.

Nous avons donné suite à la campagne de la CSN *En route vers l'élection québécoise* en adoptant en Bureau syndical une revendication à porter durant la prochaine campagne électorale. Aussi, nous avons participé dans le cadre des instances de la FNEEQ et du CCMM à la réflexion CSN sur la vie syndicale, enclenchée suite aux résultats préoccupants des votes d'allégeance dans le secteur de la santé. Nous attendons les suites de cette démarche.

La campagne « *un DEC c'est un DEC, partout au Québec* » n'a pas été aussi intense que nous pensions, les modifications apportées au RREC étant moins préoccupantes que celles anticipées. Par ailleurs, la réforme du programme de sciences de la nature a donné l'occasion à la FNEEQ de relancer la campagne. En effet, le caractère national du DEC en sciences de la nature est menacé. D'autres préoccupations sont aussi présentes. Espérons que le délai supplémentaire accordé par la ministre permettra de mettre à jour le programme de façon satisfaisante pour toutes les disciplines concernées. Nous devons, de la même manière, porter une attention à la révision du programme de sciences humaines l'an prochain.

¹ Plan de travail 2017-2018 [en ligne] http://www.sppcm.org/wp-content/uploads/2017/08/Plan_travail_SPPCM_17-18.pdf

Nous avons aussi participé aux activités entourant la suite des États généraux de l'enseignement supérieur (ÉGES). Il y a eu des activités pilotées par la FNEEQ, d'autres par le CCMM. Le 2^e rendez-vous s'est tenu à Montréal au début du mois de mai dernier. Il s'est conclu par un échange avec des dirigeants-es de l'enseignement supérieur et les représentants-es des partis politiques.

Au local

Nous avons mis en œuvre le plan d'action de la FNEEQ sur l'assurance-qualité en livrant une déclaration lors de la visite de la CÉEC à l'automne dernier. Il faudra néanmoins surveiller les recommandations qu'elle fera et le suivi qu'entendra y faire notre direction. Les mécanismes d'assurance-qualité implantés au Collège sont très invasifs. Nous devons faire preuve d'une grande vigilance dans leur application afin de préserver nos conditions de travail et notre autonomie professionnelle.

Nous avons également participé à la consultation concernant le renouvellement du mandat de la directrice générale. Nous avons profité de l'occasion pour manifester auprès du comité de renouvellement certaines améliorations qui étaient souhaitées dans la gestion de notre établissement. Espérons que nous les verrons dans les mois à venir.

La question des étudiantes et étudiants en situation de handicap (EESH) mérite notre attention. Elles et ils ont leur place au Collège et nous devons collectivement travailler à développer leur plein potentiel. Toutefois, pour y arriver, nos conditions de travail doivent le permettre. Nous constatons que les problématiques sont de plus en plus lourdes et qu'elles bouleversent parfois la gestion de classe. On doit éviter de surcharger les enseignantes et les enseignants. On doit aussi pouvoir offrir les mêmes services, quel que soit le campus. Les ressources obtenues dans le cadre des dernières négos doivent servir aux fins pour lesquelles elles ont été négociées. Il faudra finalement clarifier les frontières professionnelles avec les autres corps d'emploi.

La précarité demeure un enjeu central de notre action. Nous devons faire plus pour les enseignantes et enseignants non permanents-es et plus particulièrement pour les personnes chargées de cours de la formation continue. Nous avons, collectivement, une obligation envers ces personnes qui gagnent souvent moins de la moitié du salaire du régulier pour le même travail. C'est maintenant une question de crédibilité.

Les efforts des dernières années ont porté fruit. Les rénovations de l'aile B sont enclenchées. La relocalisation de certains-es collègues a causé quelques irritants. Il faudra néanmoins en assurer un suivi rigoureux.

Comme mentionné précédemment, les dossiers relatifs à la répartition des ressources n'ont pas avancé aussi rapidement que prévu. Nous avons travaillé à améliorer le sort des disciplines techniques sur la question des stages (Nejk), même si le résultat n'est pas complètement satisfaisant. Pour la deuxième année de suite, nous avons rejeté le projet de répartition des ressources pour 2018-2019. Nous avons néanmoins complété le bilan syndical du passage au mode de calcul (Ci). Nous avons pu identifier les actions qui relèvent des négociations locales et des négociations nationales ainsi que des pratiques départementales ou individuelles.

Nous avons aussi instauré des rencontres statutaires entre la direction des ressources humaines et la présidence du Syndicat afin de discuter des dossiers qui peuvent devenir plus litigieux et éviter de répandre des rumeurs basées sur des perceptions. Des rencontres similaires se tiennent plus fréquemment entre la vice-présidence aux affaires pédagogiques et la direction des études.

À l'interne

Il a été plus difficile d'organiser les assemblées générales cette année en raison de la « condamnation » des locaux du B-5000. Elle s'est quand même réunie à huit reprises (incluant l'AGA). Je tiens à remercier les membres qui acceptent gentiment de la présider. Cela allège le travail du comité exécutif et contribue à une plus grande démocratie syndicale. Le Bureau syndical a été particulièrement actif cette année. Il y a eu huit réunions. Le comité du pré-CRT a finalement tenu une douzaine de réunions. Le comité exécutif s'est quant à lui réuni 37 fois. Les réunions du comité exécutif sont lourdes et longues. Pas moins d'une vingtaine de dossiers individuels ou collectifs occupent nos réunions. Le comité s'est penché sur les façons d'en réduire la durée et n'a pas encore réussi à trouver la solution idéale.

Nous n'avons pu tenir les activités de formation comme prévues (sauf sur la répartition des ressources auprès des membres du Bureau syndical). Nous devons toutefois faire preuve de plus de discipline sur ce plan à l'aube de la prochaine négociation.

Le journal a bel et bien été relancé sous forme de blogue et le site web a été mis à jour. Le comité du journal est bel et bien actif. Il s'agit d'un très bel accomplissement pour cette année !

Nous avons créé deux autres comités de travail qui ont bien fonctionné (environnement et précarité). Le comité environnement n'a pas encore complété l'élaboration d'une politique d'achat responsable, mais les discussions sont bien enclenchées. Comme mentionné plus haut, la précarité est un enjeu vaste et complexe et le comité devra établir des priorités. Un comité du Bureau syndical a donné suite aux recommandations du bilan de la négociation sur le fonds de grève.

J'ai aussi représenté le syndicat au comité d'encadrement du projet de recherche que nous avons développé avec le service aux collectivités de l'UQAM et la FNEEQ. Les résultats de la recherche seront publiés l'automne prochain.

Nous avons par ailleurs complété le processus menant à la permanence de Chantal, notre adjointe administrative.

Je souligne deux moments importants où le syndicat a exprimé sa solidarité avec d'autres syndicats. D'abord, dès la rentrée de l'automne, nous avons appuyé les syndiqués-es de la coopérative dans leur conflit de travail. Nous avons fait de même en fin de session d'hiver avec les éducatrices du CPE la Vermouilleuse qui négocient depuis trois ans leurs conditions de travail.

Conclusions

J'en profite pour remercier toutes les personnes qui s'investissent dans les activités syndicales et qui gravitent autour du comité exécutif. Sans l'implication des coordonnateurs et coordonnatrices au CAP, des délégués-es au Bureau syndical, des représentantes au conseil d'administration du Collège et des membres des comités syndicaux (pré-CRT, surveillance des finances, environnement, précarité, rédaction de La Réplique, social, CCMM-CSN), la vie syndicale ne serait pas aussi riche. Merci aux professeurs-es impliqués sur les comités paritaires ou à titre

de représentants-es des enseignants-es au Collège (agents-es de conciliation, comité de perfectionnement, comité action concertation environnement, comité sur la satisfaction au travail et les paramètres de confort, comité santé et sécurité au travail, comité des usagers et usagères des services alimentaires, comité sur la politique pour un milieu exempt de harcèlement). Merci !

À la fin de cette année, le comité exécutif a accueilli certaines critiques quant à son action ou inaction dans certains dossiers. On nous a reproché de ne pas avoir combattu assez dans le dossier du “projet Tunis”. C'est la raison pour laquelle nous avons inscrit un point sur cette question à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle. Certaines personnes nous reprochent aussi d'être des freins à des initiatives individuelles. Nous devons éventuellement discuter en assemblée générale des orientations syndicales à développer sur cette question en considérant aussi les prises de position de la partie patronale.

Nous constatons que dans certains dossiers de relations de travail, la partie patronale se fige sur ses positions. Nous regrettons aussi la lenteur dans le traitement de certains dossiers (bien que parfois, ce soit aussi de notre faute). Nous condamnons aussi la pratique qui consiste à négocier individuellement avec des enseignantes et des enseignants des éléments de conditions de travail, en complète contradiction avec le rôle de représentation du syndicat. Dans certains cas, la direction compte implicitement sur la grande générosité des profs, au détriment de leurs conditions de travail. Les enseignantes et enseignants gagneraient individuellement et collectivement à discuter avec l'exécutif de leur situation ou projet. Nos choix individuels affectent les conditions de travail de toutes et tous. Une réflexion collective s'impose ici sur le degré d'implication que doit avoir l'ensemble des profs. Nous devons aussi mesurer notre investissement au sein de l'établissement : pas pour lui nuire, mais pour défendre nos conditions de travail et ultimement, l'intégrité du réseau collégial.

En conclusion, à l'aube de la prochaine ronde de négociations (déjà !), le syndicat est en bonne santé démocratique et financière. Il peut compter sur des militantes et des militants compétents-es dans ses comités et ses instances. Collectivement, le SPPCM est un acteur pertinent dans la vie du Collège et des organisations de la CSN. Sa contribution est bien reconnue. Comme en témoigne une pub de l'AFL-CIO,

***« Le syndicalisme n'est pas un sport-spectacle,
il nécessite la participation de ses membres –
on n'est pas dans la partie si on reste sur les lignes de côté.² »***

² Page Facebook de l'AFL-CIO [en ligne]

<https://www.facebook.com/aflcio/photos/a.159645436152.145735.101165966152/10155887976236153/?type=3&theater>

Bilan du secrétaire

Alexandre Lahaie (Langues modernes - Allemand)

Pour la première fois, nous avons vécu la scission du poste de secrétaire-trésorier-ère en deux postes. J'ai eu le plaisir d'occuper celui de secrétaire durant la dernière année et je vous présente ici mon bilan divisé selon mes différents mandats et autres occupations au sein du comité exécutif.

Santé et sécurité au travail (SST)

En étant la personne responsable du volet santé et sécurité au travail, je tiens à remercier l'apport de Janick Lévesque avec qui j'ai siégé au comité Santé-Sécurité du collège en y représentant les membres du SPPCM. Lors des rencontres mensuelles de ce comité, les représentants-es des divers groupes ont abordé plusieurs dossiers touchant le volet SST au collège. Nous avons, à titre d'exemple, suivi de près les suites de certains dossiers liés à la qualité de l'air, aux accidents survenus sur les campus, mais nous avons aussi mis en place un sous-comité de promotion de la SST au Collège et fait aboutir des dossiers liés à des enjeux de protection importants.

J'ai pour ma part dès octobre mené de front une campagne de prévention que le SPPCM a arrimée à la Semaine nationale de la SST. J'ai ainsi pu recueillir diverses problématiques et préoccupations liées à la santé ou la sécurité de nos membres sur les divers campus. Certaines problématiques étaient nouvelles, d'autres récurrentes, mais elles ont toutes été traitées de manière à réduire les risques et conséquences pour les membres lorsque cela était possible. J'ai aussi suivi une journée de formation à la FNEEQ qui concernait la qualité de l'air afin de me familiariser avec les multiples facettes d'un tel dossier. Cela m'a entre autres permis de demeurer vigilant lorsque des incidents étaient déclarés et de rester critique lorsque les instances du collège nous ont présenté des rapports ou lorsque des membres ont abordé ce sujet avec l'exécutif syndical.

Aile B et qualité de l'air

Le dossier de l'aile B et de la qualité de l'air a principalement été traité comme la suite des interventions faites auprès de la Direction lors des dernières années. Ainsi, la prévision des déménagements en vue de la réfection de l'aile B est survenue en deux phases. J'ai travaillé en collaboration avec les départements touchés, avec Nicolas Croteau, chargé de projet de l'aile B ainsi que les personnes responsables aux ressources humaines et aux ressources matérielles. Sans être trop conciliants, on peut dire que les déménagements et changements liés aux travaux de l'aile B se sont pour l'instant assez bien déroulés, car ils ont été bien organisés par lesdites instances. Deux rencontres d'information avec les départements touchés ont eu lieu, une à l'automne et une à l'hiver. J'ai participé à chacune d'elle et j'ai épaulé les départements dans leurs démarches auprès de la Direction. Les irritants vécus par les membres touchés sont principalement liés au confort et à la présence de plusieurs collègues dans les mêmes espaces de bureaux. Le bruit, l'achalandage et le manque d'espaces privés lors des visites des étudiants et étudiantes ont notamment été évoqués par les membres touchés par la phase 1. Nous avons tenté de sensibiliser la direction à ces enjeux lors de la seconde rencontre liée à la phase 2. Nous devons y porter une attention particulière pour l'an prochain.

Assurances et retraite

Ce volet de mon mandat est sans doute celui qui m'a permis de rencontrer le plus de gens parmi les membres. À l'automne, j'ai représenté le SPPCM à la réunion de deux jours des syndicats adhérents. Nous avons abordé plusieurs enjeux liés à notre police d'assurance collective. Je vous ai d'ailleurs soumis les propositions en assemblée à l'automne. Tout au long de l'année, j'ai tenté d'épauler les membres avec leurs questions liées aux assurances, mais aussi en prévision de retraites, de congés ou d'invalidités. J'ai pour ce faire suivi une formation de deux jours à la FNEEQ en janvier afin de peaufiner ma compréhension des mécanismes régissant notre police.

Finalement, j'ai fait les suivis des départs et des retours d'invalidité avec Isabelle Wagner, coordonnatrice aux ressources humaines et j'ai accompagné les membres qui le souhaitaient lors des rencontres individuelles.

Autres dossiers

Les autres dossiers représentent en majorité de l'entraide faite à même le comité exécutif. J'ai notamment aidé à l'organisation de la journée d'accueil, celle soulignant le 50^e anniversaire du SPPCM ainsi que celle du party de fin d'année. J'ai aussi participé aux journées de permanence faites aux autres campus du 6220 et du 2030. Finalement, que ce soit lors d'enquêtes ou d'accompagnements, il m'est arrivé de remplacer un autre membre de l'exécutif, notamment lors de CRT, mais aussi d'accompagner des départements lors de démarches particulières.

J'en profite ici pour remercier les membres de l'exécutif pour leur collaboration, mais plus particulièrement Ariane et Benoît qui ont toujours été à l'écoute et disponibles pour répondre à mes nombreuses questions.

Bilan du trésorier

Miguel Heredia (administration et techniques administratives)

J'ai eu le privilège d'occuper un nouveau poste au comité exécutif cette année au syndicat. Mon poste est né suite à la scission du poste de secrétaire-trésorier. Ci-après, je présente le bilan annuel de mes responsabilités et de mes autres contributions au syndicat.

Comité de surveillance des finances

Johanne Massé et Catherine Stassin, membres du comité de surveillance des finances, sont venues au syndicat le 21 septembre 2017 pour l'analyse des états financiers 2016-17. Ariane Robitaille, la secrétaire-trésorière sortante et Chantal Lamarre, l'adjointe administrative du SPPCM, furent également présentes lors de cette rencontre. Les membres du comité ont par la suite signé une lettre pour recommander l'adoption des états financiers 2016-17 à l'assemblée générale du 3 octobre 2017.

États financiers 2016-2017

Lors de l'assemblée générale du 3 octobre, j'ai présenté les états financiers de l'année financière du SPPCM qui s'est terminée le 31 août 2017. Lors de ma présentation, j'ai commenté certains postes qui demandaient une attention particulière. J'ai fini ma présentation en annonçant un surplus d'exercice et en présentant la réserve comptable pour le « fonds de grève ». Verdict : les finances se portent bien.

Budget 2017-2018

Lors de l'assemblée générale du 3 octobre, j'ai présenté le budget pour 2017-18. Avec Ariane Robitaille, la secrétaire-trésorière sortante, j'ai fait la prévision des cotisations pour 2017-18. Le budget a été établi en fonction des prévisions de dépenses, notamment en tenant compte de certains événements d'envergure (congrès FNEEQ, journée du 50^e anniversaire et party de fin d'année). J'ai expliqué les montants alloués à certains postes et annoncé un léger déficit prévu au budget. Le budget a été adopté par l'assemblée.

Révisions budgétaires

Deux révisions budgétaires ont été présentées et adoptées aux assemblées générales du 12 décembre 2017 et du 20 mars 2018. La première révision vient ajuster le budget pour le congrès de la FNEEQ et ensuite réaffecter un montant au budget du party de fin d'année ainsi qu'au poste « Équipement et logiciels » pour des achats additionnels, notamment pour une cafetière. La deuxième révision vient réduire légèrement les cotisations syndicales prévues et certains budgets de postes ont été révisés à la baisse pour réaffecter ces montants au poste « Dons et bourses aux étudiants-es » en prévision des demandes potentielles avant le 15 avril 2018.

Cotisations syndicales

Chaque mois, le syndicat reçoit du collègue une enveloppe contenant les montants de cotisations pour chaque enseignant-e. Je m'assure qu'une portion des cotisations de nos membres sont remises à la CSN, à la FNEEQ et au CCMM. En collaboration avec notre adjointe administrative, je comptabilise les cotisations chaque mois. Une fois que les montants sont calculés, je remplis un rapport mensuel et j'émets les chèques aux instances appropriées.

Fonds de grève

Chaque année, le syndicat se prépare financièrement dans l'éventualité d'une grève de quelques jours lorsque vient le temps de négocier le renouvellement de la convention collective. Le fonds de grève existe pour indemniser les membres qui participent aux activités de grève. Ce fonds a augmenté de près de 14 500 \$ grâce à une contribution du surplus budgétaire de 2016-17 et des intérêts courus. Un des placements venait à échéance et a été renouvelé pour cinq ans à la Caisse d'économie solidaire. Selon nos projections, les sommes accumulées dans le fonds seront suffisantes pour appuyer les enseignants-es dans l'éventualité d'une grève en 2020. Verdict : aucune cotisation spéciale en vue.

Comité du fonds de défense

Deux rencontres ont eu lieu, le 15 février et 22 mars 2018. Pierre-Adrien Paquette, Andréane St-Hilaire, Benoît Lacoursière, Ariane Robitaille et moi-même avons fait partie du comité. La création du comité a comme objectif de proposer des nouvelles modalités quant à l'utilisation éventuelle du fonds de défense. Une série de propositions a été rédigée par le comité et présentée lors du Bureau syndical du 26 avril 2018. Suite aux commentaires émis au Bureau syndical, le comité apportera quelques ajustements aux propositions et présentera celles-ci lors de l'assemblée générale d'octobre 2018.

Gestion du personnel

Chantal Lamarre, l'adjointe administrative, a été rencontrée par Benoît Lacoursière et moi-même pour son évaluation annuelle. Après trois ans de travail exemplaire, nous avons eu le plaisir d'annoncer à Chantal qu'elle obtiendra sa permanence cette année.

Autres contributions

J'ai contribué durant l'année, à différentes activités syndicales, notamment:

- **Achats chez Costco** : J'ai acheté le café, les biscuits, les jus, le thé et autres choses pour les besoins du local, du Bureau syndical, du comité des affaires pédagogiques et des assemblées générales.
- **Comité social** : Pour la journée du 50^e (6 mars), j'ai contribué à dresser un budget détaillé et j'ai aidé aux préparatifs. Pour le party de fin d'année (1^{er} juin), j'ai contribué à surveiller les dépenses. Aussi, j'ai mis en place la page pour l'achat des billets sur Eventbrite. Finalement, j'ai participé activement à d'autres aspects de la planification du party.
- **Comité la Réplique** : J'ai aidé à mettre en place le nouveau site Web et blogue du syndicat. Aussi, j'ai contribué à la rédaction d'un article sur les cotisations syndicales avec la collaboration de Benoît Lacoursière qui va paraître à la session d'automne 2018 sur le blogue.

Remerciements

Je voudrais remercier particulièrement Chantale Lamarre pour sa collaboration durant toute l'année. Aussi, je voudrais souligner le travail incroyable d'Ann Comtois. Benoît a été un président exemplaire et son leadership nous manquera, mais c'est très rassurant qu'Ariane soit là pour prendre la relève. Isabelle et Alexandre, je n'ai pas travaillé directement avec vous, mais je suis content de pouvoir vous voir évoluer encore plus dans vos fonctions en 2018-19. Finalement, j'aimerais remercier les membres des comités de surveillance des finances et du fonds de défense pour leur implication.

Bilan de la vice-présidente aux relations de travail

Ariane Robitaille (mathématiques)

L'année 2017-2018 a été, il est vrai, une année un peu plus tranquille syndicalement, mais tellement occupé par de nouvelles préoccupations et de nouvelles idées. Je tâcherai dans les prochaines lignes de vous en faire part.

Représentation des membres

Au moment d'écrire ces lignes, il y a eu cette année treize griefs déposés, quatre griefs retirés suite à un règlement ou, quelques fois, suite à une erreur dans le libellé, un grief de 2016-2017 entendu en arbitrage.

Une grande partie de mon travail consiste à répondre aux questions des membres sur différents sujets de la convention collective (priorité d'emploi, calcul de la CI, disponibilité, remplacement, etc.) et à les accompagner lors de rencontre avec la direction, que ce soit la Direction des études et/ou la Direction des ressources humaines.

J'ai également des rencontres périodiques avec Isabelle Wagner, coordonnatrice aux ressources humaines, pour discuter des griefs déposés, mais aussi voir s'il est possible de trouver des solutions avant d'en arriver au dépôt du grief. Je crois entièrement à cette façon de procéder et je trouve la même ouverture de la part de ma vis-à-vis patronale. J'ai assisté avec les membres de l'exécutif à des rencontres avec la directrice générale, le directeur des études et/ou le directeur des ressources humaines.

J'ai participé, parfois accompagnée et parfois seule, à des rencontres avec les profs de différents départements afin d'être à l'écoute et de donner le soutien dont ils avaient besoin. J'ai aussi participé avec mes collègues du comité exécutif aux permanences que nous faisons au 6220 et au 2030.

Une plainte a été déposée en vertu de la nouvelle politique pour contrer le harcèlement et toute forme de violence. Le comité d'enquête a mené ses travaux avec sérieux, diligence et rigueur. Je tiens à souligner l'ouverture que la Direction des ressources humaines a eue envers la partie syndicale. Je crois que nous avons pu voir, lors du traitement difficile de ce dossier, les premiers fruits de la médiation entreprise l'an dernier.

Je vous ai également représenté à différentes instances de la FNEEQ : regroupement cégep, conseil fédéral et congrès. Je suis également représentante du regroupement cégep au Comité fédéral des assurances et des régimes de retraites (CFARR).

Journée d'accueil des nouveaux professeurs

J'ai participé, avec mes collègues à l'exécutif, à l'organisation de la journée d'accueil des nouveaux et nouvelles professeurs-es qui a eu lieu à la mi-septembre cette année.

Comité du pré-CRT et comité des relations de travail (CRT)

Cette année, nous avons eu encore plusieurs rencontres du comité du pré-CRT et plusieurs CRT, dont un spécial. Le pré-CRT est un comité qui me permet d'aller chercher de l'expertise précieuse et la dynamique y est très intéressante. En 2017-2018, les deux membres du pré-CRT qui siégeaient au CRT avec Benoît et moi étaient Nathalie Pilon et Luc Morin. Céline Paris,

Manon Riopel, Isabelle Rivet, Johanne Verge et Alexandre Lahaie ont également été substitués pour des réunions lorsqu'un membre de la délégation syndicale devait s'absenter. Merci à tous et à toutes pour votre présence lors de ces réunions. Malheureusement, des problèmes avec les contraintes horaires ont empêché Nathalie et Francis Boudreau de participer pleinement aux réunions du pré-CRT. Nous déplorons cette situation et espérons qu'elle ne se reproduira plus à l'avenir. Merci également à Julie Milot pour sa contribution inestimable au pré-CRT durant ces dernières années.

De plus, le comité du CRT a fait un plan de travail et a fait le suivi régulièrement de ce dernier. Cette façon de travailler a permis de régler, ou du moins d'avancer, sur plusieurs dossiers. Nous pouvons penser à l'entente sur l'utilisation des ressources pour les enseignants-es non permanents-es à l'enseignement régulier accepté lors de l'assemblée générale du 30 avril ou l'interprétation de la procédure pour l'application de la convention collective dans le cas de mesures disciplinaires. Il reste, par contre, des dossiers en suspens qui devront être retravaillés l'an prochain. Je pense, entre autres, aux tâches effectuées par les coordinations pour la formation continue.

Répartition des ressources

Le dossier prioritaire cette année était la répartition des ressources pour les stages à supervision indirecte (mieux connus sous le nom de stages à Nejk). La direction a refait la collecte de données dans les départements et, malgré notre volonté de régler le dossier plus tôt dans l'année, les résultats de ce travail ont été présentés pour une première fois à la fin du mois de mars. Cela laisse bien peu de temps pour s'approprier le modèle, en discuter entre nous et négocier avec la direction. La piste d'atterrissage trouvée n'est pas encore tout à fait satisfaisante. Il faudra être vigilant l'an prochain pour regarder le travail effectué, le temps nécessaire pour celui-ci et les ressources accordées.

L'an dernier, nous avons presque trouvé un terrain d'entente pour la répartition des ressources du volet 2. Malheureusement cette année, le temps a manqué pour revenir sur les points qui nous sont encore litigieux. Nous pensons toujours que le critère des locaux dédiés, en lien avec la gestion des laboratoires, pour les ressources nécessaires à la coordination départementale est un critère pertinent. Nous devons cependant développer un peu plus notre argumentaire pour convaincre la direction de notre point de vue. Nous aurions également voulu régler la question des centres d'aide et de leur financement. Dans ce dossier également, la direction n'a pas avancé, reconduisant la même répartition des ressources entre ceux-ci que par les années passées. Néanmoins, nous avons atteint l'objectif que les projets soient financés par les ressources de la colonne D (ressources pour la réalisation du plan stratégique). Nous sommes conscients-es que cela signifie que plusieurs projets ont reçu comme réponse un financement nettement diminué par rapport aux allocations demandées. Devant la rareté des ressources, nous devons nous concerter pour définir collectivement nos priorités et mettre celles-ci en avant-plan lors de nos négociations avec la direction.

Formation continue

Encore cette année, je constate à quel point il est difficile de rejoindre les personnes chargées de cours à la formation continue. D'abord, il y a la distance physique. La majorité de la formation continue se fait au 2030 et au 6220. Ensuite, il y a l'organisation du travail : cours de jour, de soir ou le samedi, programmes intensifs, enseignement clinique à l'hôpital, etc. Finalement, il y a les conditions de travail : les personnes chargées de cours n'ont pas à offrir de disponibilité à l'extérieur de leurs heures de cours, contrairement aux professeurs-es de l'enseignement

régulier. Il est donc quasi impossible de les « accrocher » entre deux cours. Il reste le courriel, mais comme vous le constatez, nous sommes bombardé-es à tous les jours de messages et un petit courriel syndical peut facilement passer inaperçu. Cependant, malgré tous ces obstacles, je crois fermement qu'il est important de continuer nos efforts pour prendre contact avec elles. J'ai aussi pu constater cette année l'importance du décalage entre le travail réellement demandé et effectué par les personnes chargées de cours et la convention collective. Avec le temps, ce décalage ne fait que s'accroître et d'une situation qui est présentement intenable, elle deviendra carrément impossible.

Dans le but d'amorcer le travail nécessaire à l'amélioration des conditions de travail à la formation continue, j'ai écrit à l'ensemble des personnes chargées de cours cet hiver pour recueillir l'information nécessaire au dépôt d'un grief portant sur la rémunération des honoraires professionnels pour les tâches autres que la préparation de cours, la prestation et la correction des évaluations. Malheureusement, à ce jour, je n'ai pas un dossier suffisamment étoffé pour pouvoir déposer ce grief et cela est, je dois l'admettre, ma plus grande déception cette année. Mais ce n'est que partie remise, je sais que le comité exécutif de l'année prochaine aura à cœur la poursuite de ce dossier et, plus généralement, la construction des ponts nécessaires pour mieux représenter la formation continue dans les différentes instances du collège.

Reconnaissance syndicale

Le grief que je souhaitais déposer cette année sur la rémunération des honoraires professionnels est, en fait, la partie visible d'un iceberg beaucoup plus important : la reconnaissance du syndicat dans son monopole de représentation des enseignants-es, tant au régulier qu'à la formation continue. Trop souvent, le syndicat n'est pas informé de mandats donnés à un enseignant-e ou un chargé-e de cours, mandats représentant des tâches reconnues relever de notre profession, la négociation des conditions de travail pour ces mandats se fait au cas par cas et, comme nous ne sommes pas informés-es, des pratiques se mettent en place qui sont, à notre avis, contraire à la convention collective. On pourrait penser qu'il s'agit d'une position de principe, mais cela va au-delà du principe. En nous syndiquant, nous souhaitons agir collectivement sur notre milieu de travail et nos conditions, nous souhaitons éliminer la négociation individuelle et la possibilité de favoritisme. Nos conditions de travail sont importantes. Nous devons nous-mêmes reconnaître que nous ne sommes plus au temps d'Émilie Bordeleau et que tout travail mérite son salaire, et non pas un salaire.

En conclusion

En août dernier, c'est vrai, je perdais mes complices de plusieurs années. J'étais un peu craintive face à tout ce changement. Serai-je à la hauteur de mes nouvelles responsabilités ? Serai-je capable de laisser leur place à Alexandre et Miguel ? La chimie du travail d'équipe au comité exécutif nécessaire pour être efficace, et ne pas virer folle, sera-t-elle encore au rendez-vous ? Je vous laisse juger de la réponse à la première question. Je demanderai à Alexandre et Miguel leur opinion pour la deuxième, mais je crois que la réponse à la troisième est oui. Je salue bien bas Isabelle, Alexandre et Miguel. D'abord pour avoir accepté de relever ce défi si particulier de la représentation syndicale, de ne pas avoir eu peur de prendre votre place dans l'équipe, mais aussi pour l'énergie et le cœur que vous mettez dans votre travail. Je me sens privilégiée de vous côtoyer au quotidien. Ann, bravo pour le site web et le journal, bravo pour ta passion, bravo pour ton originalité et merci d'être la femme que tu es. Merci Chantal d'être là, contre vents et marées. Quand je ne sais plus où je suis, merci d'être mon phare.

Benoît, oh Benoît ! C'est le cœur un peu gros que je te vois partir, mais cela me rassure de te savoir à l'exécutif de la FNEEQ. Tout ce qu'on a traversé ensemble en cinq ans... Une ronde de négo, une grève, des réunions qui n'en finissent plus ou qui commencent franchement trop tôt, des dossiers vraiment plates, non, mais vraiment plates, d'autres plus le fun. Ta présence, tes conseils, ton sens de l'humour, ta rigueur, ton analyse, ton soutien, et j'en passe, vont terriblement me manquer. Je te souhaite tout le meilleur dans tes nouvelles fonctions.

Bilan de la vice-présidente aux affaires pédagogiques

Isabelle Rivet (lettres)

Les comités de la Commission des études (8)

Je me suis familiarisée avec les comités de la Commission des études (CÉ) tout au long de l'année. Mon constat est très mitigé : certains comités fonctionnent bien, d'autres le devraient impérativement parce que nécessaires (mais sont peu efficaces en réalité) et certains me laissent perplexe quant à leurs objectifs. La puce en losange indique les éléments prospectifs du bilan.

Comité PIÉA

Il s'agit du comité de la CÉ le plus fonctionnel : ses objectifs étaient clairs, les rencontres ont eu lieu et il a rempli ses objectifs.

PDÉA

Un gabarit pour les PDÉA a été élaboré et acheminé dans les départements.

- ❖ Il reste à faire un gabarit de plan de cours qui correspond à la nouvelle PIÉA, pour les profs à qui il serait utile.

Sous-comité sur la rigueur intellectuelle

Sous-comité formé à l'automne, il s'est occupé à réfléchir à une manière de transmettre aux étudiants-es les bonnes pratiques en matière de citation, entre autres, et à rendre disponible aux profs du matériel à transmettre aux étudiants-es.

- ❖ Le sous-comité a produit une page web facile d'accès et il y a rassemblé du matériel d'intérêt. Il reste à développer un peu le travail accompli... à condition d'y adjoindre un financement minimum.

Comité de valorisation des pratiques pédagogiques novatrices

L'idée de ce nouveau comité était excellente : partager entre les membres certaines pratiques pédagogiques d'envergures différentes et surtout, trouver les moyens adéquats pour diffuser ces pratiques. Il y a eu un peu de confusion sur le mandat du comité dans les deux premières réunions, un peu de cafouillage sur le rôle des représentants pédagogiques et leur recension. On peut aussi déplorer le manque de leadership qui a maintenu le flou, si bien que le comité s'est sabordé au mois de février et n'a gardé que sa mission de désigner le lauréat local pour la mention d'honneur de l'AQPC, ce de quoi le comité s'est acquitté en une réunion.

- ❖ Le comité ne sera pas reconduit l'année prochaine puisque la communauté de pratique qui existe maintenant au Collège remplit exactement et mieux cette mission de partage des pratiques pédagogiques.
- ❖ L'énergie de certains profs ne trouvera pas souvent son équivalent à la direction des études : mieux vaut ne pas associer ce genre de projet à la Commission des études à l'avenir.

Comité sur l'approche orientante

Ce comité explore une approche pédagogique qui stimule beaucoup les profs et qui implique les orienteurs-trices du Collège. Les membres du comité ont partagé entre eux et elles des expériences d'enseignement qui privilégient cette approche et cherchent des moyens d'informer leurs collègues sur celle-ci, d'en diffuser la pratique.

Comité sur la réussite

J'ai beaucoup de difficulté à comprendre comment ce comité concrétise les objectifs qui sont les siens. Les réunions m'ont semblé peu efficaces et erratiques : si elles ont été régulières à l'automne (3), il n'y en a pas encore eu cet hiver – plusieurs (3) ont été annulées. Deux sont à venir à la fin mai pour récupérer cette espèce de retard.

Comité sur l'inclusion des étudiants-es en situation de handicap

Ce comité réunit des profs, des professionnels-les et des employés-es de soutien du service psychosocial pour les étudiants, c'est pourquoi il est précieux : un lieu d'échange qui permet de mieux nous comprendre et de trouver des solutions efficaces pour les étudiants-es selon nos expertises respectives.

Cependant, je considère que le comité n'a pas rempli son mandat cette année : les ordres du jour des réunions ne semblent pas poursuivre un objectif clair. C'est un des comités qui semble considérer ses membres comme des messagers : des informations sont livrées dans les réunions (par exemple l'organigramme du Service de soutien aux étudiants), mais rien n'est prévu pour transmettre celle-ci au reste de la communauté.

- ❖ Il est absolument nécessaire de revoir le mode de fonctionnement de ce comité : son mandat, le rôle de ses membres et l'organisation des réunions.

Considérations et recommandations générales pour les comités de la CÉ

Trois comités de la CÉ n'ont pas siégé sans que nous sachions pourquoi : celui sur la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP), celui sur le Comité sur le traitement des plaintes du personnel à l'égard de l'inconduite des étudiants, celui sur la Politique institutionnelle sur la reconnaissance des acquis et des connaissances.

Je suis assez critique du plan de travail de la CÉ : lorsqu'il est planifié au mois de mai de l'année précédente, il semble fort chargé, voire décourageant. Or, dans les faits, certains comités prennent trop du temps de tous et toutes pour arriver à peu de résultats (comité de la réussite, comité sur l'inclusion des EESH), d'autres auraient dû siéger parce que leurs résultats sont attendus par la communauté et leur inactivité de cette année est à déplorer (comité sur le traitement des plaintes...). J'ajoute à cela que deux comités qui n'étaient pas prévus au plan de travail ont été réclamés par les profs : celui sur la recherche et celui sur les centres d'aide.

Certains comités manquent de clarté en ce qui a trait au rôle des profs qui y siègent : ceux-ci et celles-ci semblent parfois être perçus-es comme des représentants-es des profs, ce qui n'est pas tout à fait exact. Aussi, ils-elles sont parfois considérés-es comme des délégués-es chargés-es de faire suivre l'information échangée dans les réunions dans leurs départements (alors que le comité ne prévoit pas transmettre l'information autrement qu'à ses membres).

- ❖ Je tenterai de rééquilibrer le plan de travail 2018-19 de la CÉ en plaçant les dossiers qui préoccupent les profs et qui ont un réel impact sur leur travail quotidien et la réussite des étudiants-es en tête des priorités de la direction des études. Par exemple, le comité sur les EESH doit être réorienté et les comités sur la recherche et les centres d'aide doivent être intégrés au plan de travail 2018-19.

CÉEC

J'en parle ici non parce que j'y ai participé, mais parce que la visite de la Commission à l'automne 2017 a occupé le temps et l'énergie de la direction des études. Ainsi, elle a négligé certains dossiers faute de temps. Nous ne le dirons jamais assez, la reddition de comptes a parfois l'effet absurde de nuire à la qualité de notre mission d'enseignement et à l'efficacité de ses instances. Donc même si nous boycottons la CÉEC, elle existe quand même et nous dérange. L'assemblée syndicale a souhaité que la CÉEC entende notre exaspération : nous l'avons exprimée.

Comité du plan stratégique

Et bien... je ne sais pas encore de quoi il s'agit. Il s'est réuni une seule fois, j'ai pu assister à une seule heure de la réunion. Les travaux prennent du temps et les échéanciers ont été étirés jusqu'à l'automne prochain. À suivre.

Tunis

Ce projet « parallèle » de la DÉ nous a occupés sous deux aspects : la qualité de la formation offerte (nous en sommes en partie responsables) et le respect de nos conditions de travail pour les profs qui s'y sont impliqués-es.

Plusieurs membres ne sont pas à l'aise avec les valeurs qui sous-tendent ce projet, pour lequel la direction s'est limitée à s'assurer de la collaboration de quelques professeurs-es pour élaborer les deux programmes et écrire les plans cadres sans informer la communauté en bonne et due forme ni recueillir son assentiment.

- ❖ Sans nous substituer à la DÉ en ce qui concerne son devoir d'informer la communauté sur les projets qu'elle entreprend, je comprends que le syndicat a pour responsabilité de tenir une discussion entre les membres qui mènera peut-être à une position officielle du syndicat des professeurs-es sur ce projet.

Calendrier

Nous avons poursuivi la réalisation des recommandations du comité sur le calendrier et le cadre horaire, recommandations adoptées en assemblée syndicale. Tel que demandé par les membres, les deux jours de vacances estivales déplacés à la semaine de relâche de mars ont été replacés à l'été dès 2018-2019. La direction souhaitant consulter d'autres groupes du Collège, la semaine de relâche de l'automne est restée en chantier et devrait être à l'ordre du jour de la première CÉ de l'automne 2018.

Cadre horaire et occupation des locaux

Nous avons colligé l'information archivée par le syndicat nous permettant d'avoir une idée du nombre de locaux disponibles et de l'occupation de ceux-ci avant la construction de l'aile E (avec Jean Sébastien). Nous avons sollicité Sylvain Gallagher pour connaître ces mêmes données pour 2017-2018. Nous ajouterons à cette compilation les données post-travaux de l'aile B (vers 2020 !) dans le but de réitérer nos demandes de « rétrécir » le cadre horaire (par exemple en retirant

une ou deux périodes les jeudi et vendredi en fin de journée), demandes toujours sur la table depuis « l'élargissement » du cadre horaire d'il y a quelques années.

Analyse des compétences et attribution des cours aux disciplines

Il était souhaité par la communauté de revoir ces processus qui comportaient quelques failles. La direction des études et le service d'aide pédagogique ont repensé les processus : nous avons ensuite demandé de mettre sur pied un groupe de travail incluant des profs pour raffiner la proposition de la DÉ. Le document final a été adopté en CAP et en CÉ en janvier dernier.

- ❖ Nous resterons vigilants-es et suivrons de près la mise en pratique des nouveaux processus pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins des programmes et que le traitement des disciplines contributives soit équitable.

Balises pour les frais demandés aux étudiants-es

Facturer des frais aux étudiants-es dans le cadre d'un cours pour une activité en passant par l'organisation scolaire (auparavant par le guichet du Service des finances) requiert l'assentiment de l'adjoint responsable du programme dans lequel le cours s'inscrit. À la suite de cafouillages à la Direction des études (décisions peu claires, refus absurdes, applications différentes d'un-e adjoint-e à l'autre), nous avons demandé de déterminer des balises écrites et claires pour tout le monde et qui respectent l'autonomie professionnelle des profs.

- ❖ Nous attendons toujours ces balises et avons réitéré récemment notre intérêt à participer à l'élaboration de celles-ci.

Perspectives féministes

J'ai exploré, avec mes collègues de l'exécutif, ce qu'on pourrait appeler « les angles morts » de l'égalité entre les sexes, c'est-à-dire ce que nous ne voyons pas, ne voyons plus, par habitude culturelle, donc ce qu'il reste à accomplir pour rendre notre milieu de travail plus égalitaire. J'ai ébauché un plan d'action qui propose des pistes de réflexion (par exemple sur la prise de parole des femmes dans les instances et l'écriture inclusive) qui a été présenté au bureau syndical.

- ❖ Ces pistes de réflexion mèneront à des propositions concrètes qui vous seront soumises en 2018-2019.

Révision du programme de sciences de la nature

La FNEEQ s'implique dans la révision du programme puisque plusieurs profs du réseau collégial ont déploré certains éléments du processus : entre autres le temps alloué pour la consultation dans les cégeps et certains problèmes que présente le programme qui nécessite donc un examen plus élaboré.

Joanie Laroche (en tant que membre du comité de programme en sciences) et moi-même avons représenté Maisonneuve au comité de programme national le 28 mars dernier, journée de travail qui s'est conclue par une déclaration commune réclamant entre autres un moratoire sur la consultation en cours. La ministre a ensuite déplacé à la fin août l'échéance de la consultation.

Recrutement

Le Collège nous a accueillis avec une demi-journée de réflexion au mois d'août : c'était l'occasion pour le DÉ de nous expliquer son inquiétude au sujet de la baisse d'intérêt des étudiants-es pour Maisonneuve et de nous mobiliser pour trouver des solutions à ce problème. Le ton était alarmant et la communauté a pris au sérieux cet appel. Cependant, le DÉ a mal pris la tiédeur avec laquelle certains programmes – dont sciences – ont accueilli l'idée d'intégrer l'anglais dans le parcours étudiant, si bien qu'il a fallu user de diplomatie et de persuasion auprès du DÉ pour continuer ce travail de réflexion avec les profs. Deux réunions ont alors été ajoutées pour continuer le remue-méninge entamé le 25 août avec les profs, les employés-es de soutien, les professionnels-les et les cadres plus particulièrement intéressés-es par cette question.

Depuis, la direction des études concentre ses efforts dans certains programmes qui proposent des manières d'attirer davantage les étudiants. Elle a aussi demandé au MES d'ouvrir d'autres programmes prometteurs.

- ❖ Encore une fois, on peut constater une sorte de malentendu entre la direction et les profs : certains-es d'entre eux et elles ont voulu s'impliquer pour résoudre ce problème posé de manière urgente par la DÉ. Cependant, on a senti un délitement de la question au cours de l'automne, après les portes ouvertes. Il ne semblait plus y avoir urgence, les profs ont en quelque sorte été laissés en plan.
- ❖ Je souligne un autre malentendu qu'il faudra résoudre : la direction en général a tendance à pointer le manque de participation des profs à certaines activités (comme les deux réunions à la suite du 25 août, par exemple). Elle l'interprète comme un manque d'intérêt envers l'institution elle-même, ses projets, son avenir. Je pense que la direction a tort et qu'il est important de modifier sa perception.

CAP et Bureau syndical

Après y avoir siégé comme coordonnatrice et déléguée de mon département, j'ai retrouvé les réunions du CAP et du Bureau syndical comme membre de l'exécutif et j'ai pu constater à quel point ces instances sont précieuses : elles permettent d'échanger de l'information, certes, mais surtout de réfléchir ensemble à travers des discussions intéressantes et approfondies. Ces réunions sont parfois longues, j'en conviens, mais elles ont permis de faire avancer de manière efficace certains dossiers.

Rencontres statutaires avec le DÉ

Ces rencontres ont eu lieu environ une fois par mois, selon les besoins. M. Gibeau me semble disponible et à l'écoute des besoins des profs. Cependant, son ouverture et sa bonne volonté sont contrecarrées par une grande quantité de dossiers qui requièrent son attention et un horaire trop chargé, ce qui retarde beaucoup l'avancement de ce qui nous tient à cœur.

- ❖ Sans s'apitoyer sur la charge de travail du DÉ, on doit constater que certaines choses demandées restent en plan (par exemple les balises pour les frais chargés aux étudiants-es). Il faut revoir notre stratégie pour que nos demandes se concrétisent et ne restent pas des vœux pieux.

J'ai adoré cette année où j'ai exploré mon rôle au sein de l'exécutif : c'est un travail stimulant – parfois frustrant –, mais toujours intéressant. J'ai eu la chance d'être épaulée, accueillie, guidée par une super équipe : Benoît, Ariane, Ann, Alexandre, Miguel et Chantal, merci pour tout !

Bilan de la vice-présidente à l'information

Ann Comtois (psychologie)

Une année complète de mandat cette fois-ci ! C'est à mon tour de vous présenter la synthèse du travail à la vice-présidence à l'information en 2017-2018. Pour ce faire, je vais reprendre, de manière déconstruite, les mandats du plan de travail qui concernent mon poste.

Du côté de l'information

J'ai commencé l'année en indiquant que j'allais axer mes efforts sur le volet information en 2017-2018. J'indiquais également dans mon bilan de l'an dernier que je souhaitais maintenir au maximum le travail du volet mob et info avec la participation des membres (je me cite moi-même : « *Je trouve très important que les initiatives et actions de sensibilisation et de mobilisation viennent d'un groupe, suite à des consultations. Ceci favorise la représentativité d'un maximum de membres aux activités qui sont priorisées* »).

C'est avec cette vision en tête que j'ai fonctionné cette année. Tel que prévu dans le plan de travail, j'ai procédé à la **refonte du site web** ainsi qu'à la mise en ligne de **La Réplique, notre journal syndical**. Cet espace est le fruit d'un travail d'équipe avec le comité La Réplique, dûment élu, ainsi que d'autres professeurs-es consultants-es ou auteurs-es. Nous avons travaillé très fort afin de développer cet organe de communication que nous voulons central dans nos communications syndicales à venir. Cela donne un résultat dont nous pouvons être très fiers.

Selon les statistiques recueillies au début du mois de mai, le site a été visité 4 865 fois, avec un total de 5 929 pages vues. Il reste encore des ajustements à faire afin que la Réplique fidélise son lectorat, qu'on puisse diriger les membres rapidement vers cet espace d'information et de réflexion sur toutes les problématiques touchant notre profession. Il nous faut toutefois rejoindre les membres rapidement lorsqu'il y a de l'information ponctuelle à communiquer. Est-ce par **Facebook ? La Courte Réplique ?** Ou une infolettre personnalisée ? Ce sera à déterminer l'an prochain.

Du côté de la mob

La mob a été plutôt sociale cette année. Le **50^e du SPPCM** était l'occasion de célébrer certes, mais aussi de faire le bilan du passé, de réfléchir sur le présent et de tenter de déterminer ce que nous souhaitons pour les années à venir, tant pour Maisonneuve que pour la profession enseignante.

C'est dans cet état d'esprit que nous avons choisi la thématique du 50^e pour La Réplique, en mettant l'accent sur les accomplissements des enseignants-es, bâtisseurs et bâtisseuses du réseau collégial *maisonneuvien*. Nous avons aussi souligné la **journée officielle du 50^e du SPPCM** (le 7 mars 2018) en organisant une activité spéciale au Salon, où, en plus de la bonne bouffe et de la bonne compagnie (je parle de vous !), différents kiosques et présentations ont fait un retour sur l'histoire du SPPCM et du syndicalisme enseignant. Un petit clin d'œil à l'avenir aussi par le truchement **du logo du SPPCM**, à qui l'on a donné une petite cure de rajeunissement.

Je suis très heureuse d'avoir pu impliquer la communauté Maisonneuve dans ce projet. En collaboration avec le département de TIM, nous avons lancé un concours de logo auprès des étudiants-es de techniques d'intégration multimédia. Nous félicitons et remercions Lucas Theillet, étudiant de 3^e année, le lauréat de ce concours. Ce fut un beau projet collectif.

N'oublions pas nos fameuses **tasses** qui se sont envolées comme des petits pains chauds ! Tout comme les billets pour le **party** d'ailleurs. Afin d'éviter la perte d'argent et de nourriture causée par les absents-es des partys des dernières années, et pour éviter que le bateau ne coule cette année, nous avons fixé une limite de places (150) et des frais de participation. Et ça fonctionne ! Nous sommes victimes de notre succès !

L'organisation du party a soulevé toutefois des questionnements intéressants : comment organiser une activité d'envergure (avec un petit *oumpf*, vu l'âge d'or vénérable du syndicat) pour près de 600 membres, lorsque 200 se montrent intéressés-es et qu'autour de 100 personnes se présentent habituellement ? Avec un comité social composé d'une à deux profs (hormis les membres de l'exécutif) et d'un budget soumis à un cadre strict (ce qui est tout à fait normal) dans un contexte économique où l'indexation du coût de la vie se répercute dans le prix des locations de salle et des différents traiteurs ? C'est le défi de cette activité chaque année.

Qui plus est, d'un point de vue basement syndical, l'organisation du party ne se retrouve dans le mandat d'aucun membre du comité exécutif. C'est une tâche « extra » que l'on fait pour maintenir cette tout de même populaire tradition de clore, ensemble et en beauté, la fin de l'année. Je pense que le-la VP à l'information, avec le soutien des collègues de l'exécutif et la précieuse collaboration de Chantal, peut continuer à prendre ce mandat, mais pour que cette activité reflète tous nos besoins, envies et principes, on a besoin de vous, vos cerveaux, vos idées et une certaine implication de votre part.

Pour terminer le point mob, cette année nous avons fait le pari de séparer la mob en sous-thèmes : comité social, comité précarité, comité environnement et consommation responsable. Dans l'ensemble, on peut confirmer que le pari est réussi, car plus de membres ont participé à la mob de cette manière que l'an dernier. Cependant, avec les élections provinciales, les problématiques minant (le mot est choisi) la profession enseignante et les négos à venir, la militance politique devra être à l'agenda l'an prochain.

En vrac, au plan local.

Accompagnement de professeurs-es dans des dossiers individuels.

Participation aux activités 50^e du Collège.

S'assurer que les activités du collège et du SPPCM n'entrent pas en conflit d'horaire, collaborer adéquatement à l'organisation et aux activités du Collège.

Représentante du SPPCM au comité contre les violences sexuelles.

Suite à l'adoption de la loi 151, le Collège doit mettre en place des activités de prévention et de sensibilisation et rédiger une politique contre la violence sexuelle. Outre la représentation des membres, j'ai validé quelle pouvait être notre participation, en tant que corps enseignant, aux mandats de ce comité. Nous avons ainsi suggéré que les profs insèrent dans leurs plans de cours des affiches de la campagne **Ni viande ni objet** faisant la promotion entre autres du consentement. D'autres initiatives du genre sont à prévoir durant les prochaines sessions.

Permanences aux campus du 6220 et au 2030.

Ceci a permis un plus grand contact avec les enseignants-es de ces campus, et une meilleure compréhension des enjeux les touchant, notamment en ce qui concerne la précarité des conditions de travail à la formation continue.

Au plan national.

Formation « Ressources II » et « Information » qui ont confirmé que ma place est à l'information.

Participation aux instances de la FNEEQ

J'ai assisté à tous les regroupements cette année et vous ai fait le résumé par différents canaux : assemblée générale, Bureau syndical, résumés écrits dans La Réplique et la Courte Réplique. J'ai aussi acheminé les questions ou demandes des membres aux instances de la FNEEQ, agissant à juste titre comme courroie de transmission, tel que le poste l'exige.

Je connais davantage les rouages du fonctionnement de la FNEEQ et je suis en mesure d'intervenir de manière proactive dans les débats afin de bien représenter nos membres au plan national. Cette participation récurrente m'a donné une vision d'ensemble des enjeux auxquels sont confrontés les syndicats du réseau collégial. Je suis convaincue de l'importance que les syndicats locaux s'impliquent dans les instances nationales et dans la préparation de l'exercice complexe, mais nécessaire qu'est le processus de négo. Car, tel que mentionné lors du 50^e du SPPCM, les solutions aux enjeux locaux ne sont pas qu'au local. Notre levier se trouve dans la défense collective de ces enjeux, et pour ces raisons, le-la VP à l'information doit continuer à faire le lien entre la FNEEQ et vous.

Participation aux ÉGES.

Carrefour entre la mob et l'information, entre le local et le national, les États généraux de l'enseignement supérieur constituent une plate-forme d'envergure pour parler d'éducation postsecondaire dans la sphère publique. L'exercice est imparfait et complexe lui aussi, mais je crois qu'il est important de saisir toutes les occasions de se faire entendre.

J'ai assisté aux ÉGES I en mai 2017, où un portrait exhaustif des enjeux, visualisé sous la forme de la pieuvre de l'économie du savoir, a été présenté. Restait à voir ce qu'on voulait faire afin de changer cet état de fait. Un deuxième rendez-vous était prévu en mai 2018.

J'ai participé aux suites des ÉGES, rencontres pour organiser des activités régionales du CCMM, interventions à la FNEEQ afin de clarifier l'organisation des ÉGES II, activité locale dans le cadre du 50^e, présentation en assemblée générale et au Bureau syndical, spécial EGES dans La Réplique.

ÉGES II, du 3 au 5 mai 2018, les syndicats des enseignants-es, chargés-es de cours, professionnels-les et personnel de soutien des réseaux collégial et universitaire ont travaillé à déterminer des solutions aux problèmes soulevés lors des ÉGES I. De ce travail collectif s'est dégagé un rapport aux allures de déclaration commune, présentée aux acteurs politiques en matière d'éducation québécoise. Le SPPCM y était, et les suites de cet exercice seront à surveiller.

Plan d'action CSN

J'ai assisté au congrès 2017 de la CSN. Je demeure partagée quant à la portée de ce congrès qui avait davantage l'apparence d'une campagne de promotion que d'un lieu de réflexions, d'échanges et d'actions comme il aurait dû être. C'est pour cette raison que les mandats de la CSN n'ont pas fait partie des priorités absolues cette année. Nous avons toutefois respecté la demande de la CSN de choisir localement un enjeu du plan d'action à mettre de l'avant. En bureau syndical, puis en assemblée générale, nous avons privilégié la défense de l'universalité, la

qualité et l'accessibilité du réseau public, en y ajoutant nos préoccupations liées à l'éducation. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces enjeux lors de la campagne électorale.

Contribution à la campagne « *Un DEC c'est un DEC, partout au Québec* ».

Délaissée en début d'année, cette campagne a été reprise de plus belle avec la révision du programme de sciences de la nature. Cette dernière a remis en lumière l'impact des décisions politiques des dernières années sur la qualité et l'universalité du DEC. Ce dossier, ainsi que celui de la révision du programme de sciences humaines, continueront de nous occuper l'an prochain.

Je tiens à terminer en remerciant toutes les personnes avec qui j'ai travaillé dans le cadre de mes fonctions comme VP à l'information : les membres du comité La Réplique, les auteurs-es ayant gravité autour de ce noyau de collaborateurs et collaboratrices, mes collègues au comité social. Un merci tout spécial aux membres du comité exécutif. Quelle belle équipe dynamique et proactive ! Ce fut un réel plaisir d'apprendre à vous connaître, vous côtoyer au quotidien et vous voir travailler tout au long de l'année. Vous avez accompli vos fonctions avec énormément de professionnalisme. Merci pour votre soutien, vous avez assuré.

Benoît, ton calme olympien et ta diplomatie demeureront une référence pour moi. Ta maîtrise des dossiers et ta force tranquille rallient, tant au local qu'au national. Je suis triste de te voir quitter l'autobus du SPPCM, mais très heureuse et rassurée de te voir parmi l'exécutif de la FNEEQ. Je te remercie pour ton soutien, ton écoute et ta formation terrain des rouages syndicaux. Je te souhaite la meilleure des chances dans tes nouveaux défis.

Ariane, idem pour le tempérament, mais ouf, soulagée que tu reprennes le flambeau. Cette stabilité dans la continuité est très rassurante, tant pour l'exécutif que l'ensemble des membres. Merci de nous vulgariser calmement les rouages les plus obscurs de la convention collective.

Alexandre, un plaisir de te découvrir. Rigueur, créativité, humour, solidité, tu ne t'en laisses pas imposer. Ce qui fait que, malgré que tu en sois à tes débuts dans le monde syndical à Maisonneuve, tu es un représentant syndical efficace et encore une fois, très solide. Isabelle, idem! Tu as été à l'affût des enjeux pédagogiques que tu as défendus avec brio. Douceur et conviction t'animent, c'est très inspirant. Et merci pour le coup de main au pied levé pour la révision linguistique de la Réplique. Miguel, merci à mon partenaire trésorier qui a pris les considérations budgétaires de nos projets infos-mob en charge. C'est un plaisir de travailler avec toi. Finalement, à Chantal, notre ange gardien, notre phare au quotidien, merci de ton soutien constant, de ton travail acharné et de ta présence bienveillante.

Bon été à tous et toutes !